

# Vote sur les drones israéliens: Ecrivez aux parlementaires !

01.06.2015

Categories: Embargo militaire

Le 16 Juin l'Assemblée nationale votera sur le programme d'armement 2015 - et prendra donc la décision concernant l'achat de six drones israéliens Hermes 900.

Jusqu'à maintenant, la dimension du droit international et de politique étrangère de cette acquisition a été largement ignorée au Palais fédéral. La commission des affaires étrangères a refusé de débattre de l'achat de ces drones, et jusqu'à maintenant aucune discussion sérieuse n'a eu lieu à ce sujet au Parlement. A l'approche de la date du vote, nous tenons donc à nous adresser une fois de plus aux parlementaires pour leur communiquer notre préoccupation.

Vous pouvez vous associer à cet appel en écrivant aux membre du Conseil national de votre canton ou aux parlementaires de votre choix au Conseil national ou au Conseil des Etats pour les interpeller au sujet des drones et leur demander comment ils comptent voter. Ci-dessous vous trouverez un modèle de lettre, que vous pouvez leur envoyer, soit en reprenant le texte tel quel, soit en le modifiant selon vos souhaits. Vous trouverez également la liste des Conseils nationaux de votre canton, y compris leur adresse e-mail et adresses postales, en cliquant sur ce liens: [Conseil national](#), [Conseil des Etats](#).

Nous espérons que cette démarche recevra un large soutien pour que notre protestation concernant l'achat de drones israéliens gagne en visibilité. Il nous serait également très utile que vous nous informiez des contacts que vous faites et surtout des réponses que vous obtenez.

Merci beaucoup pour votre soutien!

-----  
*Monsieur le Conseiller national/*

*Madame la Conseillère nationale ...*

*Dans le cadre du vote sur le programme d'armement 2015, le Conseil national doit décider le 16 Juin 2015 de l'achat de six drones israéliens Hermes 900.*

*Compte tenu des violations systématiques des droits humains et du droit international par Israël et de*

*l'implication directe de l'industrie d'armement israélienne dans ces crimes, ce contrat d'armement me préoccupe. La politique d'occupation israélienne fournit aux entreprises d'armement la possibilité de développer et de tester sur le terrain, en étroite collaboration avec l'armée, les nouvelles technologies. Le drone Hermes 900 a été développé dans ce contexte et l'armée israélienne l'a utilisé lors de l'attaque sur la bande de Gaza en été 2014. L'opération « bordure protectrice » avait à cette occasion entraîné la mort de plus de 2'300 personnes, et les attaques de drones ont tué 840 Palestiniens, dont de nombreux enfants.*

*Depuis des années, Israël a imposé illégalement et maintenu un blocus sur la bande de Gaza. Or, la Suisse n'a pas pris des mesures concrètes et efficaces pour lever ce blocus. La Suisse n'a pas non plus entrepris ce qu'elle pouvait en vue d'une reconstruction et pour assurer la mise à disposition de ressources essentielles pour la survie de la population. En achetant des drones israéliens, la Suisse soutient au contraire la politique d'occupation menée par Israël et le développement de matériel d'armement, en violation du droit international. La Suisse viole ainsi son obligation de ne pas tolérer les violations du droit international et de protéger les populations civiles sous occupation. En outre, grâce à sa coopération avec l'industrie d'armement israélienne dans le cadre des contre-affaires, elle se rend directement complice du maintien d'une situation d'injustice qu'elle aurait pourtant l'obligation de combattre.*

*C'est pour ces raisons que près de 30.000 personnes ont signé la pétition « Non à l'achat de drones à Israël » qui invite le Parlement et le gouvernement à ne pas soutenir cet achat de drones Hermes 900.*

*Dans ce contexte, j'aimerais connaître votre position sur ce contrat d'armement et savoir si, comme je l'espère, vous voterez contre l'achat de drones.*

*Merci pour votre réponse.*

*Avec mes meilleures salutations*